

DE LA COMMUNE DE GERZAT

DU 21 NOVEMBRE 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean ALBISETTI, Maire.
Monsieur Antoine DARBOIS est désigné en qualité de secrétaire de séance, à l'unanimité.
Après approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 24 Octobre 2016, l'ordre du jour est examiné.

En préambule, Monsieur le Maire a informé l'assemblée de la démission de Mme Sylvie GIACOMELLO du Conseil Municipal et a souhaité la bienvenue à Lahfaissi KHAMALLAH qui la remplacera.

Bilan Dotation de Solidarité Urbaine 2015 : le rapport annuel d'emploi de la DSUCS a été acté à l'unanimité, 485 035 € ont été constatées en dépenses d'investissement et 367 427 € en dépense de fonctionnement.

Avenants travaux Hôtel de Ville : le Conseil Municipal à l'unanimité a autorisé le mandataire, la SEAU, à signer les avenants permettant d'intégrer les travaux d'aménagement de locaux pour la police Municipale pour un montant de 76 476 € HT.

Convention d'utilisation des gymnases communaux : le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer une convention avec le Collège Anatole France pour l'occupation des gymnases lors des activités physiques et sportives des collégiens. Les tarifs et conditions sont identiques à ce qui était en vigueur auparavant avec le Conseil départemental.

Travaux d'éclairage public : le Conseil Municipal, à l'unanimité, a autorisé Monsieur le Maire à signer les conventions avec le SIEG pour un montant de participations communales de 65 304 €. Les travaux porteront sur la réfection des lanternes du cœur du bourg et sur les illuminations 2016/2017.

Espace naturel sensible du Marais de Lambre : dans le cadre de la labellisation des ENS, le Conseil Municipal, à l'unanimité a autorisé Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention auprès du Conseil Départemental pour un montant attendu de 10 669 €.

Marchés de travaux de mise en accessibilité : dans le cadre des agendas d'accessibilité programmés, le Conseil Municipal, à l'unanimité a autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés à bons de commandes permettant de réaliser les travaux.

Vente commune à SA Dôme logistique et Limagrain : suite à des modifications d'implantation de parcelle, le Conseil Municipal a redélibéré **à l'unanimité** sur les cessions aux sociétés Dôme Logistique et Limagrain.

Dénominations d'un rond point : le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de dénommer « rond point de Taïde », le rond point créé à l'intersection de la rue Jules Guesde et de la rue de l'Industrie.

Dénomination d'une place : le Conseil Municipal par 25 voix pour, 1 contre et 7 abstentions a décidé de dénommer « Place du 5 décembre », l'espace créé entre la rue Émile Zola et le parc de la Treille.

Équipement communautaire de proximité : le Conseil Municipal, à l'unanimité a validé le plan de financement définitif et acté le retour de la somme de 68 887 € suite à la réalisation de la Vague.

Demande de subvention : un projet actuellement à l'étude et visant à la remise en état des tours SAPIS et Champagnat ainsi que la mise en valeur des remparts et de ses abords pourrait être financé par des subventions réserve parlementaire et DETR. Le Conseil Municipal, à l'unanimité a autorisé Monsieur le Maire à déposer des actes demandes de subventions.

Avance sur subvention de 2017 : le Conseil Municipal, à l'unanimité a décidé de verser une avance de 2 500 € au Comité des Fêtes Gerzatois.